SIVOM ENFANCE JEUNESSE
de l'Estuaire

Cozes, le 21 juin 2023

CONVOCATION
SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ SYNDICAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au comité syndical qui se tiendra :

Mardi 27 juin 2023 à 18h30, salle des fêtes, à BARZAN.

ORDRE DU JOUR :

01- Affaires générales : liste des décisions prises par le Président en vertu de la délégation attribuée par le comité syndical en date du 23 février 2023
02 - Reprise des résultats 2022
03 - Budget supplémentaire 2023
04 - Modification du règlement de fonctionnement 2023/2024 du secteur enfance jeunesse
05 - Modification des tarifs publics 2023/2024
06 - Créations des emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité
07- Conventions de mises à disposition de locaux
08 - Questions diverses

Vous trouverez en page 2 de la présente convocation, un document destiné à donner votre pouvoir, qu'il convient de transmettre au secrétariat.

Je vous remercie par avance de votre participation.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Vincent BOZIER

SIVOM ENFANCE JEUNESSE
de l'Estuaire

POUVOIR

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Je soussigné(e) _____

Agissant en qualité de : _____

Empêché(e) d'assister au comité syndical, qui se tiendra à GRÉZAC, le **27 juin 2023**, donne délégation de mon droit de vote, à _____

pour me remplacer, émettre tout vote et signer tout document.

Fait à _____, le _____

Signature, précédée de la mention manuscrite "*Bon pour pouvoir*" :